

Interview d'Alain Lamassoure sur France Inter (Paris, 2 mars 1994)

Légende: Le 2 mars 1994, Alain Lamassoure, ministre français délégué aux Affaires européennes, accorde aux journalistes de la radio France Inter une interview dans laquelle il s'exprime notamment sur les enjeux de l'élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, à la Finlande, à la Norvège et à la Suède.

Source: La politique étrangère de la France. Texte et documents. Mars-Avril 1994. Paris: Ministère des Affaires étrangères-Service d'Information et de Presse. "Interview du ministre délégué aux Affaires européennes, M. Alain Lamassoure à France Inter (2 mars 1994)", p. 11-13.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL: http://www.cvce.eu/obj/interview_d_alain_lamassoure_sur_france_inter_paris_2_mars_1994-fr-e9e6796f-3408-4eeb-9f0b-ac7b53d70178.html

Date de dernière mise à jour: 29/11/2013

Interview du ministre délégué aux Affaires européennes, M. Alain Lamassoure à France Inter (Paris, 2 mars 1994)

Elargissement de l'Union européenne - accord politique avec la Suède, la Finlande et l'Autriche

Q - Nos nouveaux compagnons de route sont-ils tentés par les bénéfices commerciaux qui découlent de la Grande Europe, ou bien croient-ils en l'idée de l'Union européenne ?

R - Ils sont tentés par les avantages économiques mais ils croient aussi dans l'Union européenne. En réalité, ils avaient déjà avec nous des accords commerciaux qui font que, s'ils en étaient restés à l'analyse économique, ils n'avaient pas intérêt à entrer dans l'Union. Mais leur choix est un choix politique et nous devons tous nous en réjouir parce qu'au fond, l'Europe de Maastricht n'est en application, n'existe que depuis le 1^{er} novembre dernier, après toutes les difficultés de ratification du Traité et cette jeune Union européenne à Douze est séduisante. Elle est rejointe depuis hier, en tout cas la décision politique est prise par trois nouveaux partenaires, et beaucoup d'autres pays du continent européen veulent également y entrer. Alors, bien entendu, nous devons, et c'est le rôle de la France qui est le pays qui a joué le rôle le plus important dans la construction européenne, veiller à ce que le même esprit européen subsiste et nous avons veillé à ce que toutes les règles du club dans lequel ces pays entraient, soient inchangées.

Q - Au prix de concessions importantes, je pense à la Suède ?

R - Nous n'avons accordé aucune dérogation. Ils appliqueront les règles du club, entièrement. Par exemple, nous n'avons pas admis, pour ces pays, des dérogations telles que celles qui existent en matière budgétaire pour la Grande-Bretagne ou en matière sociale pour la même Grande-Bretagne, ou qui existent pour un sujet un peu particulier : les résidences secondaires au Danemark. En revanche, ce que nous avons admis pour la Suède, c'est que sa contribution financière au budget européen - une contribution qui sera très importante, la Suède est le pays le plus riche de l'Union européenne - soit étalée dans le temps pendant les deux premières années parce qu'elle a une situation budgétaire catastrophique.

Q - Que va-t-il se passer maintenant pour que ces nouveaux arrivants fassent vraiment partie de l'Union européenne ?

R - Il y a une course d'obstacles, il y a un accord politique - c'était le plus important - qui est maintenant acquis pour trois de ces pays. Ensuite, il faudra un avis conforme du Parlement européen, en principe au mois de mai. Puis - ce sont de grands pays démocratiques - il y aura des référendums pour confirmer que les peuples souhaitent, comme leurs gouvernements, rejoindre l'Union européenne. Il y aura ensuite une ratification dans nos propres Parlements nationaux, donc à l'Assemblée nationale et au Sénat français. L'objectif est de parvenir à une application effective au 1^{er} janvier 1994.

Adaptation nécessaire des institutions

Q - Cela va devenir un peu compliqué de faire tourner cette grosse machine ? Est-ce qu'il ne faut pas changer les règlements, à ce stade ?

R - Changer un peu les règles de décision, certainement. L'Europe est un peu victime de son succès. Nous continuons de travailler avec des organes dirigeants de l'Europe qui sont la Commission européenne que préside Jacques Delors, le Conseil des ministres européens, où je représente la France, et le Parlement européen qui sont des institutions qui ont été conçues au moment du Traité de Rome, en 1957, pour faire fonctionner ce qui était à l'époque une union douanière, un simple accord de commerce entre six pays. Aujourd'hui, nous sommes en train de bâtir une union politique et pas simplement commerciale à quinze pays, demain à seize, peut-être à vingt et vingt-cinq lorsque entreront les pays d'Europe centrale et orientale. Et cela exige des méthodes de décision différentes, plus efficaces, plus transparentes et plus démocratiques car cela concerne les peuples eux-mêmes. Désormais, 360 millions de citoyens européens, peut-être plus demain.

Q - A propos de fonctionnement, on a beaucoup dit que l'attitude du ministre grec n'avait peut-être pas simplifié les choses. Avez-vous été agacé, comme certains ministres ?

R - Je n'ai pas été agacé, cela nous a valu une négociation longue. Je pense que cette négociation figurera dans le livre Guinness des records car la dernière séance a commencé un lundi à 9 h du matin et s'est terminée le lendemain mardi à 23 h 30. Donc 39 heures de travail consécutif. Moyennant quoi, on juge une négociation à ses résultats : en une journée, l'Europe s'est agrandie de trois Etats nouveaux et je crois que nous devons tous nous en réjouir.

Q - Donc, rien de choquant à ce qu'il y ait des petites complications qui viennent d'un membre de l'Union européenne ?

R - Cela devait être compliqué. Les pays en question, pays scandinaves et Autriche, ont des particularités économiques, culturelles, traditionnelles, l'enjeu économique était également important. Il est inévitable que ce genre de négociations dure quelques jours. Cela s'était produit de la même manière lorsque la Grande-Bretagne ou plus tard l'Espagne sont entrées dans la Communauté européenne.

Norvège

Q - Et la Norvège, c'est pour quand ?

R - La Norvège, c'est plus difficile. La Norvège est un pays très riche grâce à ses ressources pétrolières - nous avons un déficit commercial de plus de 10 milliards de francs avec la Norvège -, grâce aussi à ses ressources en matière de pêche et elle hésite à soumettre l'exploitation de ses ressources au régime commun de l'Europe. Or, évidemment, la communauté de destins que nous représentons l'exige. Nous n'avons pas pu faire un accord cette semaine, nous avons prévu de nous revoir la semaine prochaine, c'est aux Norvégiens de dire s'ils veulent nous rejoindre. Ils sont les bienvenus s'ils le souhaitent, sinon c'est vraiment à eux de décider.

Ouverture future à l'Europe de l'Est

Q - Est-ce qu'il est envisageable d'avoir un maximum de pays participants ou alors, est-ce que cela va augmenter tant qu'il y a des postulants ?

R - Nous sommes dans une situation qui est très particulière. Depuis l'origine de l'Europe, le Traité de Rome en 1957, l'Union que nous formons est ouverte à tous les pays du continent européen qui le souhaitent. Nous n'avons pas une volonté hégémonique, nous ne disons pas que nous nous donnons comme objectif d'absorber toute l'Europe. L'Europe est maintenant formée de nations libres, démocratiques, souveraines. Tous ceux qui le souhaitent sont les bienvenus, s'ils ne veulent pas, tant pis. Pour l'instant, nous avons de nouvelles candidatures qui commencent à se manifester, notamment les anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale. La Hongrie va probablement déposer sa demande d'adhésion dans quelques semaines. Mais avant d'envisager ces nouvelles adhésions, nous devons vraiment modifier nos règles du jeu, parce que, gérer un ensemble à 20 ou 25, c'est quand même très différent et plus compliqué que gérer un ensemble à Douze.

Chypre - Malte - fonctionnement de l'Union européenne

Q - Chypre et Malte, quel est l'intérêt pour la Communauté européenne ?

R - C'est dans nos statuts : le club est ouvert à tous ceux qui appartiennent au continent européen, même aux îles de la Méditerranée. Cela permet d'avoir une Europe plus diversifiée, où toutes les cultures qui ont contribué à l'histoire du continent sont représentées. Mais, dans le cas que vous citez, ce seront des candidatures qui seront examinées ultérieurement. En tout cas, pour nous Français, ce qui est très important, c'est que nous n'accepterons pas une dilution de l'Europe. Nous avons besoin d'une Europe qui fonctionne bien et qui nous permette, parce qu'on est uni, de mieux défendre nos intérêts vis-à-vis du monde extérieur et

d'avoir une économie plus performante. C'est pour cela que nous faisons l'Europe et nous ne paierons pas l'élargissement de l'Europe actuelle au prix de sa dilution et de sa moindre efficacité. C'est ce que nous avons obtenu en faisant entrer ces trois pays-là.

[...]

Conditions préalables à l'adhésion

Q - Lorsque vous dites qu'on examine les candidatures, quels sont les critères d'acceptation d'une candidature ?

R - Ce doit être des pays qui sont libres, démocratiques, qui ont choisi notre système d'économie de marché. C'est pour cela par exemple que l'Espagne ne pouvait pas entrer dans la Communauté européenne tant qu'il s'agissait d'une dictature politique et en même temps, il s'agit de pays qui doivent accepter toutes les règles du club que nous formons. Nous prétendons jouer ensemble, en quelque sorte, un jeu comme le jeu de rugby. Peuvent entrer dans l'équipe ceux qui acceptent toutes les règles de ce jeu de rugby, cela a été le cas de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande.

Q - L'idée européenne a toujours la cote, selon vous ?

R - Ce succès d'hier le montre. Un seul exemple : un pays comme la Finlande, du temps de la Guerre froide, il y avait une expression, on craignait que l'Europe de l'Ouest soit "finlandisée", c'est-à-dire qu'elle soit neutralisée et soumise à l'influence soviétique. Et aujourd'hui, la Finlande est en train d'entrer dans l'Union européenne.

Q - Peut-être parce qu'elle a peur de son voisin russe ?

R - En partie pour des raisons de sécurité mais c'est quand même un très grand succès de notre idée de la liberté et de l'Europe. Et après toutes les difficultés que nous avons eues à faire ratifier, y compris ici en France, le Traité de Maastricht, voir que cette forme de l'Union européenne attire le reste du continent est quand même quelque chose de très réconfortant.